

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 novembre 2025

NATIONALISATION D'ARCELORMITTAL FRANCE - (N° 1950)

AMENDEMENT

N ° CF2

présenté par

M. Gokel, M. Vallaud, M. Baptiste, M. Baumel, M. Philippe Brun, Mme Mercier, M. Oberti,
Mme Pantel, Mme Pirès Beaune et les membres du groupe Socialistes et apparentés

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 2, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.